

AVIS DE CONSULTATION ÉCRITE

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL
5872, boulevard Léger, suites 208 et 260

Le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, lors de sa séance qui se tiendra le 28 juin 2021, à 19 h, en conformité avec l'arrêté ministériel 102-2021, statuera sur la demande d'autorisation d'un usage conditionnel suivant :

5872, boulevard Léger, suites 208 et 260

Permettre l'occupation du lieu de culte « Église Primitive de la Foi Chrétienne »

QUE conformément à l'arrêté ministériel 102-2021 une séance de consultation écrite d'une durée de 15 jours est tenue à partir de la date de publication du présent avis.

Les documents explicatifs sont accessibles sur le site Internet de l'arrondissement via le lien suivant : <https://montreal.ca/articles/consultations-en-mode-virtuel-dans-montreal-nord>

PRENEZ AVIS que toute personne intéressée doit soumettre ses commentaires au plus tard le 18 juin 2021 à l'adresse courriel : consultation-publique.mtl-nord@montreal.ca

M. Marc-Aurèle Aplogan
Secrétaire d'arrondissement
Jeudi le 3 juin 2021